


Téléprocédures

TOUTES VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ACCESSIBLES EN LIGNE  DEPUIS VOTRE DOMICILE **24h/24**



34 00 (0,06€/MN + PRIX D'UN APPEL LOCAL)

Rendez-vous sur
www.ants.gouv.fr
www.service-public.gouv.fr
www.demarches.interieur.gouv.fr
www.gard.gouv.fr

Carte nationale d'identité

* Pré-demande en ligne avant de se rendre dans les mairies habilitées

Passeport

* Pré-demande en ligne avant de se rendre dans les mairies habilitées

Permis de conduire



- * Demande de permis de conduire suite à la réussite de l'examen
- * Renouvellement de permis de conduire (perte, vol, détérioration ou avis médical)
- * Conversion du permis militaire
- * Validation d'un brevet professionnel
- * Consultation du solde des points du permis de conduire

Certificat d'immatriculation

Demande de duplicata de carte grise d'un véhicule pour

- * Perte, vol ou détérioration
- * Obtention d'un document de situation administrative (non-gage)
- * Changement d'adresse ou de titulaire
- * Enregistrement de déclaration de cession

Vous n'avez pas d'accès à internet ?

Des points numériques sont à votre disposition du lundi au vendredi :

- à la préfecture du Gard de 8h30 à 17h
- à la sous-préfecture d'Alès de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30
- à la sous-préfecture du Vigan de 9h à 11h30



PRÉFET DU GARD

Depuis le 25 octobre, les guichets des cartes grises et permis de conduire sont désormais fermés